



TRANSPARENCY INTERNATIONAL

SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

Rapport Annuel Transparency International Suisse 2005

Préface

Chers membres,
Chers donateurs

Aujourd'hui comme auparavant, la corruption gêne le développement durable dans plusieurs pays. La Banque Mondiale estime la valeur totale des pots-de-vin annuellement versés à plus de 1000 milliards de dollars américains, soit le triple du produit intérieur brut de la Suisse. Pour nous, Transparency International Suisse, c'est là une raison suffisante de perpétuer notre engagement dans la lutte contre la corruption.

Une fois de plus en 2005, la sensibilisation de l'opinion publique, la coopération avec les acteurs de la société civile ainsi que le dialogue

avec les représentants politiques et économiques étaient au coeur de nos activités.

Le bilan du rapport de l'année 2005 est cependant mitigé. Nous avons pu augmenter notre présence dans les médias, tout particulièrement avec la campagne « Whistle-blowing » qui a réussi à attirer l'attention du public sur notre travail. Il est encourageant de constater que les discussions concernant la corruption aient repris de la dynamique. De plus en plus de collègues techniques, d'associations professionnelles et d'entreprises sollicitent en effet nos services de conférence. Par contre, l'acquisition de nouveaux membres nous a posés beaucoup de difficultés. Les activités de relations publiques visant l'aug-

mentation du nombre de membres collectifs n'ont pas connu le succès souhaité. Le fait que nos bases financières soient toujours aussi faibles complique également le développement des activités.

Heureusement, nos demandes de financement soumises au Seco et à la DDC ont été adoptés et ce, pour les trois prochaines années.

Un fait est clair: pour contrer la corruption, les efforts de tous sont nécessaires, autant dans les domaines de la politique, de l'économie que dans la société civile. À l'avenir, nous voulons par conséquent intensifier la collaboration avec des partenaires, afin de mieux bénéficier des synergies.

Un merci à vous! Transparency International Suisse profite de l'occasion pour vous remercier de votre soutien. Un merci tout spécial à nos membres de longue date et à tous ceux qui, spontanément, ont généreusement augmenté leur contribution.

La lutte contre la corruption est et demeure une question d'importance centrale pour la société. C'est avec motivation et conscience de notre devoir que nous poursuivrons avec vous la mission de Transparency International Suisse au cours de l'année 2006, que nous souhaitons remplie d'activités et de succès!

Anne Schwöbel,
directrice

Inhalt

1	Entreprises privées	3
2	Administration Publique	4
3	Société Civile	5
4	Relations publiques	7
5	International	8
6	Interne	9
7	Comptes annuels 2005	
8	Spender und Kollektivmitglieder	14



1 Entreprises privées



Jermyn Brooks,
Membre du comité et CFO du
secrétariat générale de Transpa-
rency International

Transparency International Switzerland Forum 2005

Le 12 octobre 2005 se tenait le premier Forum de Transparency International Suisse à l'hôtel Bellevue Palace de Bern. Des personnalités clés des domaines économique et scientifique y discutèrent le thème : « La corruption : conflit entre la compétitivité, la responsabilité sociale et la loi ». Avec plus d'une centaine de participants, c'était de loin la plus importante conférence que Transparency International Suisse (TI Suisse) ait jamais organisée. Une organisation efficace et un choix approprié d'orateurs ont prouvé le professionnalisme et la compétence de TI Suisse.

Au cœur des discussions se trouvaient les questions suivantes : comment la Suisse se position-t-elle

dans la lutte contre la corruption en comparaison avec les autres pays et quels sont les défis auxquels les entreprises suisses sont confrontées face aux marchés financiers de plus en plus globalisés ?

La conférence a été ouverte par Jermyn Brooks, secrétaire général de Transparency International à Berlin. La présentation de Mark Pieth, professeur de droit pénal à l'université de Bâle était très attendue parce que portant sur un sujet très controversée. En tant que membre de la commission Volker, il pu partager ses conclusions à propos du scandale « pétrole contre nourriture ». Dans la deuxième partie de la conférence, on utilisa l'exemple de trois entreprises pour

démontrer comment la lutte contre la corruption peut être assurée dans le quotidien du monde des affaires.

Étant donnée l'importance des coûts financiers et organisationnels qu'un tel forum entraîne, une deuxième édition n'est pas prévue pour l'année 2006. Par contre, à la demande des anciens participants, nous avons prévu de donner suite au premier atelier pour les entreprises, qui s'est tenu en 2004.

2 Administration Publique

Le rapport par pays de l'OCDE concernant la lutte contre la corruption

En février 2005, l'OCDE publiait son rapport sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers pour la Suisse. Ce rapport examinait la prévention, la poursuite pénale ainsi que les sanctions des cas de corruptions. Concrètement, on y évaluait la mise en œuvre réelle de la convention en Suisse. Cette procédure d'évaluation correspondait à la phase 2 de l'examen prévue par l'OCDE.

En 2000, la Suisse avait passé la phase un de l'examen, qui évaluait la transposition de la convention dans le droit national. À cet effet, la

Suisse a apporté plusieurs modifications au code pénal. Sur les 36 pays signataires de la convention, 21 ont en 2005 été soumis à la deuxième phase d'examen, dont tous les états du G7. Il n'existe pas de classement officiel lié à la conformité de la mise en œuvre de la convention par les pays signataires, par contre nous savons que la Suisse serait plus ou moins au même niveau que l'Allemagne et la France.

L'OCDE a émis 10 recommandations pour la Suisse, parmi lesquelles se retrouvent certains des principes fondamentaux que TI Suisse défend depuis des années, notamment :

- une sensibilisation plus poussée aux problèmes liés à la corruption auprès des entreprises Suisse, en particulier les PME actives au niveau international;
- une plus grande prise de conscience du problème au niveau de l'administration publique;
- la mise en place de procédures visant une meilleure protection des « Whistleblower ».

En janvier 2007, la Suisse devra rendre compte de la mesure dans laquelle elle a pu appliquer les recommandations. TI Suisse ne se contente pas de suivre de loin la procédure d'évaluation, mais parti-

cipe activement à la réalisation des recommandations.

Convention pénale du Conseil de l'Europe sur la corruption

En 2005, le parlement fédéral a approuvé le projet de ratification de la convention pénale du Conseil de l'Europe contre la corruption. Désormais, la loi en Suisse prévoit des sanctions autant dans les cas de corruption active que passive des acteurs du secteur privé, ainsi que dans les cas de corruption passive d'agents publics étrangers ou d'agents publics suisses travaillant à l'étranger. En outre, la corruption privée active est désormais aussi sanctionnée.

Déjà en 2003, lors de la procédure de pré-adoption du projet, TI Suisse avait pris position. Tout comme à cette époque, TI Suisse critique aujourd'hui le fait que la corruption dans le domaine privé n'est poursuivie qu'advenant une plainte et qu'elle n'est pas considérée comme infraction préalable au blanchiment d'argent. L'usage abusif d'influence (népotisme ou copinage) n'est toujours pas sanctionné dans le droit pénal, ce qui représente une lacune dans la législation suisse. Malgré cela, TI Suisse salue la ratification de cette convention comme un instrument supplémentaire dans la lutte

contre la corruption. Les nouvelles dispositions pénales liées à l'adoption de la convention entreront en vigueur le premier juillet 2006.

3 Société Civile

Protection des « Whistleblower »

Grâce à notre lobbying soutenue et à notre travail auprès des médias, la campagne « Whistleblowing » a pris de l'expansion dans les médias. Le terme « whistleblowing », pour lequel il n'existe pas de traduction satisfaisante en français, commence lentement à s'imposer dans le public. Le travail de TI Suisse sur la motion Gysin, acceptée en juin 2005 par le conseil national à 99 voix contre 77, a en fait déclenché la campagne de protection des « whistleblowers ». Cette motion exige que les personnes ayant rapporté des cas de corruption ou des irrégularités dans leur milieu de travail, soient protégées du licenciement et d'autres discriminations. En janvier 2006, le Conseil d'État précisait la motion Gysin et élargissait la protection des « whistleblowers ». Si le Conseil National approuve la version révisée du Conseil d'État, le Conseil Fédéral devra procéder à une révision de la loi correspondante.

La Commission Fédérale des Banques a également reconnu l'importance du projet « Whistleblowing ». Dans sa circulaire « surveillance et contrôle interne », la Commission prévoit la création d'un bureau de communication « whistleblower » pour les institutions bancaires. Contrairement à l'Association des Banquiers, TI Suisse a salué l'initiative.

Hotline « Whistleblower »

C'est en collaboration avec Daniel Jositsch, professeur de droit pénal de l'université de Zurich, que TI Suisse a élaboré le concept de ligne ouverte. Ce projet est né dans le but de répondre aux nombreux appels de personnes demandant des renseignements auprès du secrétariat. En tant que conseiller externe et indépendant, TI Suisse répond un jour par semaine aux appels des « Whistleblowers ». TI Suisse n'agit pas à titre d'autorité pénale ou même

de force d'investigation, mais informe les personnes concernées de leurs droits et devoirs. Dans les cas où les personnes désirent conserver l'anonymat, TI Suisse transmet les informations recueillies aux autorités compétentes.

Le sport et la corruption

Le sport, étant de plus en plus commercialisé, devient par le fait même un domaine idéal pour la corruption, le blanchiment d'argent et d'autres actes illégaux. Cette thématique a été introduite pour la première fois cette année dans le travail de TI Suisse. Suite à notre dernière assemblée générale, un débat public a été organisé au sujet du sport et de la corruption. Marco Blatter (CEO Suisse), Félix Reidhaar (chef sport du journal NZZ) et l'ancien arbitre de la FIFA Urs Meier participèrent à la discussion, animée par Christoph Graf (directeur sportif). Les partici-



pants avaient des opinions différents quant à l'ampleur de la corruption dans le sport. Tous s'entendaient par contre pour dire que des mesures sérieuses devaient être prises pour contrer le phénomène. L'édification de règlements clairs pour plus de transparence ainsi que la mise en place de services de médiation ou d'ombudsman contribueraient à améliorer la situation.

Lors de l'assemblée annuelle de Transparency International à Berlin, TI Suisse a organisé un atelier au sujet du sport et de la corruption. La faible conscientisation des politiciens et des fédérations sportives face à ce problème y a été adressée. Avec son expérience, Transparency International peut jouer un rôle décisif dans ce domaine. TI Suisse a été mandaté pour élaborer la marche à suivre que Transparency International appliquera dans le domaine du sport. C'est dans le but de trouver des solutions valables que TI Suisse cherchera à établir un dialogue avec les fédérations sportives.

4 Relations publiques

Médias

Grâce à une présence accrue dans les médias, TI Suisse a pu augmenter sa notoriété. L'index de perception de la corruption, publié annuellement, était au coeur de l'information. Faisant suite logique à cet index, les problématiques des « whistleblowers », le scandale du programme Pétrole contre nourriture ainsi que le rapport de l'OCDE sur la lutte contre la corruption en Suisse furent médiatisés. Dans sa série « Le temps présent », la chaîne de télévision suisse francophone TSR1 consacra une émission au thème de la corruption en Suisse, ayant pour titre : « La corruption, existe-t-elle en Suisse? ». Avec des cotes d'écoute de 44.1%, l'émission se situait au dessus de la moyenne, signe de l'intérêt et de la pertinence du sujet en Suisse romande. On y présenta TI Suisse comme la seule organisation non gouvernementale suisse se consacrant exclusivement à la lutte contre la corruption. Des extraits du Forum de TI Suisse ainsi qu'une entrevue avec Madame Anne Schwöbel, directrice de TI Suisse, furent également diffusés.

Site Internet

Notre nouveau site Internet, lancé fin février 2005, a suscité un vif intérêt, comme le démontre le nombre croissant de visiteurs. Alors qu'on enregistrerait en moyenne 37 visiteurs par jour en mars, ce chiffre avait augmenté à 50 en décembre. À la suite de chaque émission de communiqué de presse, on a mesuré une hausse significative du nombre de visites. Ainsi, durant les jours suivant la publication de l'index de perception de la corruption 2005, le nombre de visites a atteint les 180 visites par jours!

La possibilité de s'inscrire en ligne a également été beaucoup plus exploitée. Environ deux tiers de nos nouveaux membres se sont joints à nous de cette façon.

Conférences

La sollicitation grandissante de notre service de conférence a été une heureuse surprise. De plus en plus d'entreprises, d'associations professionnelles et de bureaux de l'administration publique ont réquisitionnés ses services. Nous nous réjouissons aussi de l'intérêt croissant des hautes écoles spécialisées envers le thème de la corruption. C'est là en effet que les cadres futurs peuvent être sensibilisés par rapport à la prévention de cette problématique.

5 International

Coalition Abacha

Suite au jugement du tribunal fédéral, l'argent de l'ancien dictateur du Nigeria Sani Abacha a été définitivement débloqué en février 2005. Le ministre des finances nigérien a assuré que cette argent serait investit dans des projets dans les domaines de l'éducation et des infrastructures de santé. Afin d'éviter les abus lors de la distribution de l'argent, la « coalition Abacha » (Pain pour le prochain, Déclaration de Bern, Action Place Finance suisse et TI Suisse) et le département fédéral des affaires étrangères (DFAE) se sont entendus pour distribuer l'argent récupéré sous la surveillance d'organisations locales de la société civile.

Programme

« Pétrole contre Nourriture »

Selon le rapport final de la commission Volcker, le régime de Saddam Hussein aurait détourné des fonds d'une valeur de 1,8 milliard de dollars américains à travers le programme « Pétrole contre Nourriture ». Environ 2200 entreprises auraient été complices aux paiements illicites. Après la publication du rapport final en octobre 2005, les documents soumis à la commission Volcker auraient dû à la fin de

l'année être renvoyés dans leur pays d'origine. Cependant, le renvoi de ces documents aurait compliqué, voire même empêché, la poursuite pénale des entreprises fautives par les autorités nationales compétentes.

L'assemblée annuelle 2005 de Transparency International à Berlin a adopté à l'unanimité une résolution à l'attention du secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, demandant la prolongation du délai de restitution des documents de la commission Volcker. La résolution a eu l'effet souhaité : le délai pour la restitution des documents a été prolongé jusqu'en décembre 2006.

Environ 40 des quelques 2200 entreprises énumérées dans le rapport final ont leur siège en Suisse. Selon les renseignements du ministère public de la confédération, des enquêtes pénales ont été entamées contre quatre des dites entreprises suisses. Afin de ne pas menacer les enquêtes en cours, le ministère public de la confédération n'a pas accédé à la demande de TI Suisse d'obtenir plus de renseignement concernant les entreprises impliquées.

6 Interne

Membres

Le nombre de membres a constamment augmenté au cours des dernières années. Cette tendance positive s'est maintenue en 2005. Avec 30 nouvelles adhésions, le nombre de membres individuels a grimpé à 127 (contre 4 départs). Parallèlement, le nombre de membres collectifs est passé de 6 à 41 (contre un seul départ). Le Sika AG, un de nos donateurs de longue date, est nouvellement devenu un membre collectif.

En 2005, TI Suisse a fait de nombreux efforts afin d'acquérir de nouveaux membres. Nous avons, entre autres, fait parvenir un courrier aux 400 entreprises suisses ayant les plus importants chiffres d'affaire, et offert aux nouveaux membres une réduction du tarif de participation au Forum Transparency International Suisse 2005.

Étant donné tous les efforts impliqués, l'augmentation effective du nombre de membres était décevant.

Les contributions fédérales

Les contrats sur les contributions fédérales avec le Seco et la DDC ont pris fin vers la moitié de 2005. Toutefois, à la fin de l'année, de

nouvelles contributions ont été négociées avec ces mêmes organismes. Les nouveaux contrats, qui entreront en vigueur en 2006, nous assureront un financement pour les 3 prochaines années.

Donateurs

Comme prévu, le soutien limité à trois ans des fondations Volkhart et Avina a pris fin cette année, avec le versement de la dernière tranche. En raison de sa réorientation stratégique, la fondation Volkhart ne renouvellera pas sa contribution. La fondation Avina a par contre réitéré son engagement envers TI Suisse pour la période de 2006 à 2009.

Au début de l'année, la banque UBS fit une contribution importante à Transparency International Berlin, dont une partie a été versée à TI Suisse.

Au cours de l'année, nous avons reçu un don inhabituellement généreux d'une valeur de 280 000 CHF. Le don était fait sous condition qu'une partie soit placée dans un fond, dont les bénéfices pourront être utilisés pour le financement de nos projets actuels.

À cette occasion, TI Suisse veut remercier infiniment ses donateurs et ses membres pour leur engagement.

Le comité

Le comité de direction connue au cours de l'année les mutations suivantes : lors de l'assemblée générale du 6 juin 2005, MM Rudi Noser, Thomas Kercher, Dominique Favre et Werner Schiesser quittèrent leur poste. TI Suisse tient à remercier cordialement tous les membres du comité pour leur précieux engagement. Un merci tout particulier à



Werner Schiesser, Philippe Lévy, Anne Schwöbel

Monsieur Schiesser, qui a assuré la fonction de trésorier depuis 1999. Son mérite est d'avoir créé les fondements financiers solides sur lesquels TI Suisse a pu mettre en place et édifier de façon professionnelle son secrétariat. Grâce à son ardeur et à son engagement personnel, il a réussi à négocier des financements auprès de fondations et d'office fédéraux.

Monsieur Schiesser cède sa fonction à Monsieur Jean-Pierre Méan, consul général et Chief compliance officer de la SGS de Genève. Monsieur Henri-Philippe Cart, consultant indépendant et ancien directeur de la DDC, a également été élu au comité.

Le secrétariat

Le secrétariat ne changera pas de personnel et demeurera sous la direction de Madame Anne Schwöbel. Sa charge a été augmentée de 50 à 80 pourcent. Simon Brugger s'occupe toujours des affaires administratives. Comme par les années passées, le secrétariat pouvait compter sur un soutien externe. TI Suisse tient ici à remercier chaleureusement Daniel Ducret, Kathrin Daepf, Jeffrey Nilson, Michael Ruch et Stéphanie Teickner pour leur engagement.

7 Comptes annuels 2005

Pour la première fois depuis l'an 2000, les comptes annuels TI Suisse se clôturent dans le positif.

Au début de l'année, le comité de TI Suisse a approuvé l'expansion des activités; la mise en œuvre du Forum Transparency International Suisse, de nombreux mandats de consultation ainsi que l'augmentation de la charge de la directrice de 50 à 80 pourcent ont presque doublé le budget annuel.

Les coûts liés à l'expansion des activités auraient pu être financés par une augmentation marquante du nombre de membres collectifs et par les revenus générés par le forum. Ces solutions n'ont par contre pas atteint les objectifs visés.

Le résultat positif du budget 2005 n'a pu être atteint que grâce à un don privé qui a de loin surpassé nos attentes.

Comptes annuels 2005

Bilan	31.12.2005	31.12.2004
Actifs	CHF	CHF
Liquidités	169'115	42'865
Titres (fonds liés)	78'600	-
Créances envers des tiers	5'590	20'348
Créances envers des institutions publiques	239	319
Avance	-	554
Comptes de régularisation	2'031	4'201
Total actifs circulants	255'576	67'733
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles	1'234	734
Total actifs immobilisés	1'234	734
Total actifs	256'810	68'467
Passifs		
Dettes envers des tiers	3'434	13'962
Charges à payer	2'702	5'000
Fonds étrangers à court terme	6'134	18'962
Fonds Revenus	200'000	-
Fonds étrangers à long terme	200'000	-
Bénéfice reporté	29'505	35'326
Bénéfice / Perte de l'exercice	1'169	-5'821
Capital	20'000	20'000
Total fonds propres	50'674	49'505
Total passifs	256'810	88'467

Compte de profits et pertesdu 1^{er} janvier au 31 décembre 2005

	2005	2004
	CHF	CHF
Produits		
Cotisations	54'450	79'668
Dons	141'591	54'999
Projets Madagascar	35'546	-
Forum TI Suisse	31'730	-
Autres revenus	856	1'955
Total produits	264'173	136'667
Projet Madagascar	32'887	-
Forum TI Suisse	48'306	-
Total charges directes	81'193	-
Marge brute	182'980	136'667
Charges d'administration		
Charges de personnel	126'709	109'975
Charges de locaux	13'674	13'503
Assurances	156	-
Charges d'administration	22'786	13'031
Charges publicitaires	16'865	5'889
Total charges d'administration	180'191	140'435
Résultat avant amortissements et résultat financiers	2'789	-3'835
Produits financiers	18'262	45
Charges financières	-19'463	-91
Amortissements	419	-
Résultat annuel	1'169	-5'821
Fonds liés	200'000	0
Création du fonds	- 200'000	0
Résultat annuel	1'169	-5'821

8 Donateur et membres collectifs

Donateur

Avina Stiftung, Volkhart Stiftung, UBS AG,
Fédération de l'Industrie Horlogère Suisse

Kollektivmitglieder

ABB Schweiz AG, Accora AG, Alliancesud, B.Braun Medical AG,
BDO Visura, Brugger und Partner AG, Brot für Alle, Centre Info,
Challenge Optimum SA, Coop, Danzas AG,
Durrer Spezialmaschinen AG, Ecofact AG,
Eidgenössische Finanzkontrolle, Ethos,
Fédération des Entreprises romandes,
Geberit AG, Leica Geosystems AG, Hess Group AG,
Hochbaudepartement der Stadt Zürich, iComply AG,
Industrie- und Finanzkontor, J.P.Morgan Suisse SA,
Kommunikation Ost-West, Noser Management AG, OBT AG,
Posse Peinture S.A., PricewaterhouseCoopers,
Raymond Weil S.A., Rieter Management AG,
Schweizerischer Baumeisterverband, SEC 1.01 AG, SGS SA, Sika AG,
Swint Management, Swisscom AG, Trüb AG, TvT Compliance AG,
World Vision Schweiz, Zenhäusern Treuhand AG

Réviseur

Hüsser + Gmür AG, Treuhand- und Revisionsgesellschaft
Täferstrasse 20, 5405 Baden-Dätwil
www.huessergmuer.ch

Editorial

Transparency International Suisse
Schwarztorstrasse 18, Case Postale 8509, CH-3001 Bern
www.transparency.ch

Rédaction: Anne Schwöbel, Giuseppe Falbo, Simon Brugger

Photos: Michael Ruch, walschiff.ch

Berne, Mai 2006